



Lille, le 8 mars 2010

Europe Écologie Nord Pas de Calais  
212 rue Gambetta  
59000 Lille  
03 20 31 64 56  
[nord-pas-de-calais.regions-europe-ecologie.fr](http://nord-pas-de-calais.regions-europe-ecologie.fr)

**Madame Anne Mikolajczak**  
**Présidente**  
**FCPE Nord Pas de Calais**  
**111-113 avenue de la République**  
**BP 253**  
**59462 LOMME**

*Objet : élections régionales 2010 – Réponse à votre sollicitation*

Madame la Présidente,

Vous nous interrogez sur les actions prioritaires que nous souhaitons mettre en œuvre dans le domaine de l'Education, dans le cadre des compétences actuelles du Conseil Régional.

En préalable, nous voulons rappeler que la responsabilité pédagogique des établissements et la gestion des personnels enseignants, d'éducation, de santé et d'encadrement relèvent de l'Etat, qui fragilise de jour en jour le service public de l'Education Nationale par son retrait continu de moyens de budget en budget depuis 2003. Nous pensons que l'Assemblée des Régions de France doit être un lieu d'organisation de la riposte à cette politique.

Les Régions ont, quant à elles, la charge des conditions matérielles d'enseignement pour les Lycées : entretien et construction des bâtiments. Elles ont aussi la responsabilité du Schéma Prévisionnel des Formations, de l'Apprentissage et de la Formation. Toutefois, compte tenu de la situation de l'éducation dans notre région, Europe Écologie souhaite aller au-delà de ses compétences strictes, en promouvant l'idée d'un "lycée de haute qualité pédagogique et sociale" et en prenant par exemple la responsabilité d'un plan ambitieux pour le logement étudiant.

Concernant les politiques régionales que nous souhaitons mettre en œuvre pour la réussite et l'épanouissement de tous les élèves:

- Nous consacrerons, en sus de l'effort habituel de la Région, une ligne de 100 million d'Euros à une réorganisation de fond des établissements.

- Nous maintiendrons une carte des Lycées et LP qui permette de garantir le service public sur tout le territoire régional.
- Nous favoriserons les innovations pédagogiques et les initiatives des équipes d'établissements concernant les rythmes scolaires.
- En matière de restauration scolaire, nous maintiendrons les services en gestion directe, en encourageant les établissements à proposer aux élèves une alimentation biologique, respectant la saisonnalité et faisant appel aux producteurs locaux.
- Dans le domaine des Technologies de l'Information et de la Communication, nous agirons de concert avec le Rectorat pour accroître de manière conséquente le parc informatique utilisable par les élèves, avec l'objectif d'un micro-ordinateur pour trois élèves, par l'utilisation dans les établissements de logiciels dits "libres" qui présentent l'avantage d'être gratuits, non liés à des monopoles et favorables à la liberté de création. Nous étudierons dans ce cadre la possibilité de doter les élèves de micro-ordinateurs portables individuels fonctionnant sous linux et comportant une suite de logiciels d'enseignement conçus avec les enseignants, ce qui permettrait de créer, dans certaines matières, une alternative à l'achat de manuels scolaires .
- En lien avec la Maison Départementale du Handicap et l'Education Nationale, nous favoriserons l'accueil des handicapés en milieu ordinaire d'abord par la mise aux normes des lycées et par la mise à disposition d'équipements. Nous agirons auprès des Rectorats pour que les lycées disposent du personnel d'accompagnement prévu par la loi de 2005, puisque les lycées devraient accueillir de plus en plus d'élèves handicapés ayant bénéficié de cet accompagnement en primaire et en collège.
- Une part du décrochage scolaire peut résulter d'une erreur d'orientation. Nous renforcerons notre action en faveur d'une orientation choisie en bousculant la hiérarchie entre matières académiques dites nobles et les pratiques professionnelles trop dévalorisées, notamment en organisant des rencontres avec des professionnels dans tous les lycées. Nous valoriserons en particulier les métiers dont le développement ou le renouveau sont rendus nécessaires pour la reconversion écologique de l'économie (bâtiment, énergies renouvelables...).
- Nous établirons un palmarès des lycées basé sur des indicateurs de développement humain et écologique (éducation à la non violence, instances participatives, projets innovants, implication et mutualisation des équipements dans la cité...).
- Nous réorganiserons les bourses régionales en priorisant la prévention du décrochage scolaire et soutiendrons les familles qui en ont davantage besoin.
- Notre région doit rester une "terre d'accueil" et doit continuer à scolariser des jeunes étrangers que le gouvernement veut pousser dans la clandestinité, qu'ils soient ou non soumis à l'obligation scolaire.
- En matière d'ouverture culturelle, notre volonté est de faire des lycées et CFA de vraies maisons des savoirs, de la culture et de la citoyenneté. Chaque lycée disposerait d'un lieu de travail artistique, citoyen ou sportif qui accueillerait des artistes ou des associations d'éducation populaire pour l'animation d'ateliers artistiques ou scientifiques, notamment.

- Nous favoriserons la démocratie lycéenne en créant des médiateurs-animateurs de la vie lycéenne ayant pour mission, en harmonie avec les communautés éducatives, de favoriser la citoyenneté, l'ouverture des lycées sur la société et l'initiation de projets individuels et collectifs. Ces personnels animeront en outre, en coopération avec les équipes de direction, le processus de décision autour de la mise en œuvre des budgets participatifs.
- Concernant les établissements privés sous contrat d'association, le Conseil Régional respectera ses obligations légales, mais réalisera des contrats d'objectifs visant à ce que ces établissements assurent les mêmes devoirs que les établissements publics en matière de respect de la carte des formations, des droits des élèves et des familles, de budget participatif...
- Concernant le rôle des parents, nous souhaitons qu'enfin, sur le plan national, émerge un vrai statut légal de l'élu associatif, permettant à chaque responsable d'association d'obtenir des autorisations d'absences et congés rémunérés pour assurer leurs missions. C'est dans ce cadre, qui doit être concrétisé par une loi, que pourra être conforté le rôle de délégué de parents d'élèves.

Nous vous invitons à consulter régulièrement notre site de campagne à l'adresse suivante : <http://nord-pas-de-calais.regions-europe-ecologie.fr/>. Notre courrier en réponse y sera publié.

Demeurant à votre disposition pour tout complément d'information, nous vous prions de croire, Madame la Présidente, en nos sincères salutations.

**Sandrine Rousseau**  
*Candidate Europe Écologie*  
*3ème sur la liste du Nord*

**Jean-François Caron**  
*Tête de liste régionale*  
*d'Europe Écologie Nord-Pas de Calais*